



Index d'égalité – AUGIZEAU TE Sans ouvriers

AUGIZEAU TRANSPORTS EXCEPTIONNELS Siège social

150 Chemin du Cimetière
Cité Technologique du Mas David
30360 VEZENOBRES

Immatriculée le 9 août 2019 au R.C.S de NIMES, sous le numéro 853098754
Dont le siège social est sis 150 chemin du cimetière, Mas David, cité technologique 30360 Vezenobres au Capital de €944 000 - TVA FR65853098754



1- indicateur d'écart de rémunération

		Seuil de pertinence associé : 5 %									
catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré	
		femmes	hommes			femmes	hommes				
employés	moins de 30 ans					6	1	0	0	0,00 %	
	30 à 39 ans	24 393,96 €	24 748,68 €	1,4%	0,0%	6	3	1	9	0,00 %	
	40 à 49 ans					4	2	0	0	0,00 %	
	50 ans et plus	24 535,68 €	26 257,20 €	6,6%	1,6%	6	4	1	10	0,58 %	
techniciens et agents de maîtrise	moins de 30 ans					0	1	0	0	0,00 %	
	30 à 39 ans					1	5	0	0	0,00 %	
	40 à 49 ans					1	6	0	0	0,00 %	
	50 ans et plus					0	5	0	0	0,00 %	
ingénieurs et cadres	moins de 30 ans					0	0	0	0	0,00 %	
	30 à 39 ans					0	3	0	0	0,00 %	
	40 à 49 ans					3	1	0	0	0,00 %	
	50 ans et plus	39 895,92 €	56 413,32 €	29,3%	24,3%	3	5	1	8	7,19 %	
ensemble des salariés		13 776	12 815	-7,5%		66			27	7,77 %	
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :		1 Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.									
indicateur d'écart de rémunération (%) :		7,8 Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.									
note obtenue sur 40 :		0									

AUGIZEAU TRANSPORTS EXCEPTIONNELS Siège social

150 Chemin du Cimetière
Cité Technologique du Mas David
30360 VEZENOBRES

Immatriculée le 9 août 2019 au R.C.S de NIMES, sous le numéro 853098754
Dont le siège social est sis 150 chemin du cimetière, Mas David, cité technologique 30360 Vezenobres au Capital de €944 000 - TVA FR65853098754



2- indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux d'augmentation (proportion de salariés augmentés) *		écart de taux d'augmentation	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
employés	100,0%	100,0%	0,0%	0	0	1	32	0,00 %
techniciens et agents de maîtrise	100,0%	94,1%	-5,9%	0	0	0	0	0,00 %
ingénieurs et cadres	83,3%	92,3%	9,0%	0	0	0	0	0,00 %
ensemble des salariés	96,7%	95,3%	-1,4%	66			32	0,00 %
* Seules les augmentations individuelles du salaire de base sont à prendre en compte, lorsqu'elles ne correspondent pas à des promotions.								
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :			1	Il y a eu des augmentations et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs tot				
indicateur d'écart d'augmentations (points de %) :			0,0					
note obtenue sur 20 :			0	0				

AUGIZEAU TRANSPORTS EXCEPTIONNELS Siège social

150 Chemin du Cimetière
Cité Technologique du Mas David
30360 VEZENOBRES

Immatriculée le 9 août 2019 au R.C.S de NIMES, sous le numéro 853098754
Dont le siège social est sis 150 chemin du cimetière, Mas David, cité technologique 30360 Vezenobres au Capital de €944 000 - TVA FR65853098754



3- indicateur d'écart de taux de promotions

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux de promotion (proportion de salariés promus)		écart de taux de promotion	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
employés	0,0%	0,0%	0,0%	0	0	1	32	0,00 %
techniciens et agents de maîtrise	0,0%	0,0%		0	0			
ingénieurs et cadres	0,0%	0,0%	0,0%	0	0	0	0	0,00 %
ensemble des salariés	0,0%	0,0%	0,0%	66			32	0,00 %
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :			0 Il n'y a pas eu de promotions dans l'entreprise.					
indicateur d'écart de promotions (points de %) :		INCALCULABLE						
note obtenue sur 15 :		0	0					

AUGIZEAU TRANSPORTS EXCEPTIONNELS Siège social

150 Chemin du Cimetière
Cité Technologique du Mas David
30360 VEZENOBRES

Immatriculée le 9 août 2019 au R.C.S de NIMES, sous le numéro 853098754
Dont le siège social est sis 150 chemin du cimetière, Mas David, cité technologique 30360 Vezenobres au Capital de €944 000 - TVA FR65853098754



4- pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

	nombre de salariés de retour de congé maternité/adoption*		pourcentage de salariés augmentés
	total	augmentés**	
ensemble des salariés	2	1	50 %
<p>* Les salariés à considérer sont les salariés revenus de congé maternité ou d'adoption (éventuellement prolongé par un congé parental) pendant la période de référence, et durant lequel sont intervenues des augmentations générales et/ou individuelles pour les salariés relevant de la même catégorie professionnelle, ou à défaut, pour l'ensemble des salariés de l'entreprise. Même si ces salariés ont été absents plus de la moitié de la période de référence, ils doivent être pris en compte pour le calcul de l'indicateur.</p> <p>** Les augmentations à prendre en compte sont celles qui sont intervenues soit pendant le congé maternité/adoption, soit à son retour, avant la fin de la période de référence.</p>			
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :	1 Il y a eu au moins un retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.		
indicateur de pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%) :	50		
note obtenue sur 15 :	0 0		



5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

	Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations*			nombre de salariés du sexe sous-représenté
	femmes	hommes	ensemble	
ensemble des salariés	3	7	10	3
* Les rémunérations à considérer sont les rémunérations brutes annuelles par EQTP utilisées pour l'indicateur 1.				
indicateur du nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations :				
note obtenue sur 10 :	3	0	Les femmes sont sous-représentées parmi les salariés les mieux rémunérés.	



Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	0	0	0	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	0	0	0	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	0	0	0	15	0
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	0	0	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	0	0	10	10
Total des indicateurs calculables			56		85
INDEX (sur 100 points)			66		100
Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.					

AUGIZEAU TRANSPORTS EXCEPTIONNELS Siège social

150 Chemin du Cimetière
Cité Technologique du Mas David
30360 VEZENOBRES

Immatriculée le 9 août 2019 au R.C.S de NIMES, sous le numéro 853098754
Dont le siège social est sis 150 chemin du cimetière, Mas David, cité technologique 30360 Vezénobres au Capital de €944 000 - TVA FR65853098754

